



## Augmentation de loyer - nouveau locataire

-----  
Par Océ7

Bonjour, je suis propriétaire d'une cellule commerciale où sont exercées des professions médicales.

Le loyer est actuellement de 550 ? et les locataires sont au nombre de 2.

Ces dernières souhaitent ajouter une troisième locataire au bail existant (modification possible avec un avenant).

Ai-je le droit d'augmenter le loyer sachant qu'une troisième personne va exercer ? Ou dois je conserver le même loyer ?

Merci